



Association
Nationale des
Architectes des
Bâtiments de
France

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

MARDI 7 AVRIL 2026
de 14h30 à 17h30
au siège de la collectivité

L'architecte des Bâtiments de France
vous accompagne pour vos projets
de travaux, lorsque votre habitation
est située dans le périmètre d'un
monument historique.

Sur rendez-vous uniquement, inscription par
téléphone au 03.23.39.94.94